TRANSFERT D'UNE OBSERVATION EXPLORATOIRE À PARTIR DU GUIDE EUROPÉEN : L'EXPÉRIMENTATION DE CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

Laurence Meire
Chef de projet du Plan de Prévention de Proximité

Carine De Noose
Coordinatrice du projet

Jean-Marie Delvoye

Thème concerné : Les outils d'Intelligence Territoriale pour et par les acteurs du développement durable.

CONTEXTE DE CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT

Située en Région wallonne dans la province du Hainaut en Belgique, la commune rurale de Chapelle-lez-Herlaimont connaît un essor économique fulgurant avec l'extraction charbonnière entraînant un accroissement considérable de la population. Elle va presque septupler au 19e siècle[1]. Dans les années 60, le déclin des activités charbonnières a entraîné un marasme économique avec des répercussions professionnelles, sociales et culturelles.

Aujourd'hui sur une population de 14161[2] habitants, la commune dénombre un taux de chômage de 19.5%[3].

ORIGINE DU PROJET

C'est en 1988 qu'a débuté l'émergence d'une politique de développement social intégré avec la création d'une maison de la solidarité par le CPAS.

En 1995, la commune de Chapelle-lez-Herlaimont, avec le soutien de la Région wallonne, crée une ASBL « Symbiose » pour mener des actions de lutte contre l'exclusion sur laquelle s'est greffé le Plan Social Intégré. L'ASBL Symbiose sert d'appui pour toute une série d'actions du PSI. Au-delà d'une méthodologie, à Chapelle-lez-Herlaimont, c'est un état d'esprit qui a pour but de favoriser la Cohésion Sociale.

Le Plan Social Intégré s'appelle, aujourd'hui, Plan de Prévention de Proximité. En 2009, il portera le nom de « Plan de Cohésion Sociale ». L'observatoire chapellois sert de base à l'élaboration du futur Plan de Cohésion Sociale.

Même si le Plan de Prévention de Proximité vise la transversalité de la réflexion. Il agit sur les politiques d'actions d'insertion intersectorielles soutenues par la Région wallonne. Nos habitudes de travail partenarial sont ancrées avec les institutions publiques à plusieurs niveaux institutionnels fédéraux, régionaux, communaux ainsi qu'avec des organismes et des employeurs privés.

Les actions sociales chapelloises émergent de manière intuitive. En pensant à la place des usagers des services sociaux, les actions relèvent du feeling sans analyse scientifique ni critique objective. Bien que cette méthode empirique engendre des résultats positifs. Parfois, les résultats escomptés sont insatisfaisants par manque de connaissances objectivées ou par manque de données actualisées sur les besoins réels de la population.

Il nous manquait donc des outils pour améliorer la connaissance du territoire afin d'optimiser les actions et conseiller la prise de décision en tenant compte des besoins mieux identifiés, et ce, pour tous les acteurs de terrain au profit de l'ensemble de la population chapelloise.

---

[1] Source Roger Darquenne, Chapelle-lez-Herlaimont, son histoire, ses gens. 1981, Presses de l'imprimerie coopérative ouvrière. La Louvière page 317-318

[2] Sources : service de la population de la commune de Chapelle-lez-Herlaimont le 25/03/08

[3] Emploi du temps : L'actualité du marché de l'emploi et de la formation dans votre région à La Louvière Trimestriel n°1 mars 2008 Le Forem

CONTACT

En 2003, une délégation chapelloise dont notre bourgmestre s'est rendue à l'université de Huelva. L'observatoire pour l'emploi de Huelva a retenu toute leur attention.

En juillet 2007, nous nous sommes rendus chez Optim@ à Seraing pour une première prise de contact.

En septembre 2007, l'analyse de la démarche comme zone de translation est avalisée par les autorités politiques locales qui soutiennent le projet. Toutefois, l'impulsion émerge de l'Agence Locale pour l'Emploi, (équivalent ANPE), du secteur de l'emploi. Le pouvoir de tutelle marque également son accord. Le projet sera porté par le Plan de Prévention de Proximité avec le soutien des Fonds structurels européens (FSE).

En octobre 2007, nous avons participé à la conférence internationale d'intelligence territoriale de la CAENTI. Au terme de cette conférence, nous avons concrétisé la modélisation de l'observation exploratoire avec l'équipe de Jean-Marie Delvoye.

L'intérêt est que les outils participatifs d'observation sont employés par les acteurs locaux pour prendre des décisions d'intervention sociale sur base d'une information contextuelle, structurée et objectivée. De cette façon, les causes territoriales d'exclusion sociale sont mieux identifiées.

L'idée est de gagner du temps par la modélisation en tenant compte des erreurs du passé mais surtout en bénéficiant des compétences et des expériences du réseau de la CAENTI.

PROCÉDURE

Transfert d'une observation exploratoire à partir du guide européen

Les informations proviennent des usagers de services locaux en se basant sur les thématiques ELSA. Elles regroupent les situations individuelles et les perceptions subjectives. L'ensemble permet d'identifier les principaux profils des usagers des services sociaux, leurs besoins et d'en mesurer l'ampleur.

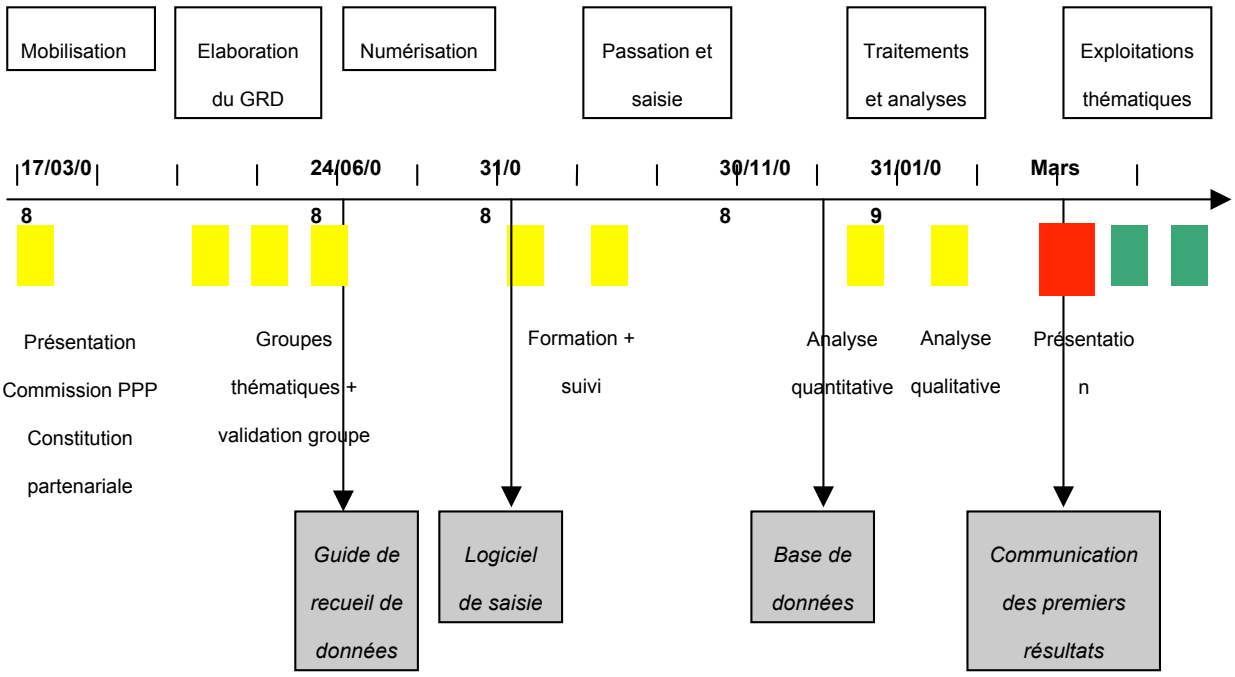

Les partenaires sont des représentants d'institutions du CPAS pour les services d'aide aux famille, du logement d'urgence, d'infirmières à domicile, de l'entreprise de formation par le travail ; de l'Administration Communale pour les services de l'urbanisme, de l'enseignement, de l'accueil extra scolaire, de la bibliothèque, de l'environnement, des stewards de quartiers ; de l'ASBL Symbiose pour les services d'intégration de la personne étrangère, spécialisé en assuétudes, d'organisme d'insertion socioprofessionnel ; de l'Agence Locale pour l'Emploi, du FOREM, de la Maison de l'Emploi, de l'Observatoire de la Santé du Hainaut, de l'Office National de l'Enfance, de la Maison des Jeunes, de la Mission Régionale du Centre, de l'Agence Wallonne d'Intégration de la Personne Handicapée, du CERAIC, d'entreprise d'insertion privée Proxemia et un médecin généraliste.

La mobilisation partenariale a débuté par la constitution de 4 groupes thématiques basés sur l'emploi, le logement, la santé et l'autonomie (ELSA). Par thématique, ils ont élaboré une partie du guide de recueil de données en se servant du canevas du modèle européen que vous avez réalisé. Cette phase terminée, tous les acteurs des différentes thématiques ont validé le guide de recueil de données. L'avantage de l'approche intersectorielle de ce projet est qu'il renforce et élargit le partenariat au profit de tous les acteurs pour l'ensemble de la population locale.

Après la phase de numérisation, les opérateurs de première ligne appelés « passeur » collectent l'information auprès des usagers de manière individuelle selon une approche intersectorielle.

La difficulté à ce niveau est que cela représente une surcharge de travail et les engagements pris lors du démarrage ne sont pas toujours respectés. Aussi, certaines questions posent plus de difficultés à l'intervieweur qu'à l'interviewé.

A Chapelle-lez-Herlaimont, nous avons été très attentif au respect des règles déontologiques. Aussi, nous avons fait

vérifier le guide de recueil de données par un comité d'éthique composé de médecins dépendant du Centre Hospitalier du Tivoli à La Louvière afin de garantir l'anonymat.
Ils nous ont formulé une seule remarque. Elle concerne la date de naissance. Pour garantir l'anonymat, ils nous conseillent de tenir uniquement de l'âge.

TRANSFERT DE COMPÉTENCE

Dans le cadre d'une collaboration à l'échelle de la Région Wallonne, la commune de Chapelle-lez-Herlaimont a sollicité l'asbl Optim@ pour transférer la démarche d'observation menée sur Seraing.

Pour accompagner ce transfert, Optim@ a sollicité un partenariat avec MTI : ce projet constitue une opportunité pour mettre en œuvre concrètement les outils mis au point dans le cadre de la CAENTI.

La demande des acteurs locaux est d'instauré une boucle « observation – action – évaluation » qui puisse rapidement produire des effets concrets. Pour cela, il s'agit essentiellement d'outiller un partenariat déjà présent et d'obtenir les résultats d'une première observation exploratoire dans un délai de 12 mois.

La communication abordera les différentes phases prévues pour effectuer ce transfert en s'attachant principalement sur :

- la préparation du transfert : les premiers contacts, l'identification de la demande et des objectifs, comprendre le contexte local, l'importance d'une planification précise, la répartition des rôles et des responsabilités de chaque partie,…
- la mobilisation des acteurs concernés : quels partenaires mobiliser et comment, quelles implications pour les acteurs, comment constituer les groupes, comment faire le lien entre les groupes et les organisations,…
- l'élaboration du guide : comment poser le cadre, quelle animation sur base du GRD européen, le découpage thématiques, le travail intermédiaire,…
- la numérisation du guide : les contraintes techniques,…
- la passation du guide local: importance de la formation des passeurs, cadre déontologique,…

Les orateurs proposeront une réflexion sur les conditions effectives du transfert de la méthode Catalyse en insistant sur des paramètres tels que le coût, la présence d'un partenariat mobilisé, la nature de l'accompagnement nécessaire, la temporalité,…

Sur base de l'expérience des acteurs, une première modélisation du phasage nécessaire au processus de transfert sera présentée.

CONCLUSION

Son apport structure véritablement le travail social. Plus précisément, il répond aux principes d'intelligence territoriale. L'observatoire stimule l'engagement volontariste de tous les acteurs locaux en plaçant l'usager au centre des préoccupations dont le territoire est une notion centrale de gestion du lien social. Nous pouvons affirmer, à ce jour, qu'il génère un effet mobilisateur des partenaires, surtout par son approche transversale des problèmes territoriaux.

Au terme de la procédure, nous espérons pouvoir dégager des tendances sur base des informations récoltées. L'utopie serait de croire que l'outil règle l'ensemble des problématiques sociales. Il s'agit bien d'un outil, d'une aide décisionnelle. Ce n'est pas un acte décisionnel.

Cette manière de faire au travers du PPP, des partenariats, des échanges territoriaux en Belgique ou en Europe, nous permet de faire preuve d'une intelligence territoriale que nous mettons au service du développement local chapellois.